



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES LITIGES

Réunion du 22 mai 2024
Procès-verbal n° 31

Président :

- M. Philippe URBAN

Secrétaire de séance :

- M. Nicolas BRUZEAUD

Présent :

- M. Jean-Claude BARRAU

Excusés :

- MM. Michel BARRY – Philippe DEHOUSELLE – Mathias EXPOSITO – René GOURIN - Azzedine IAKINI.

Match n° 26345442 du 19/05/2024 – B.O. GER 3 / TARBES HIPPOCAMPE 1

Départemental 3 – Séniors

Les faits : Match non joué.

Considérant que :

- L'arbitre officiel et les deux équipes étaient présents
- La FMI a été établie régulièrement
- Le terrain étant impraticable, l'arbitre officiel a décidé de ne pas faire disputer la rencontre.

Par ces motifs, et jugeant en premier ressort, la Commission décide :

- Match à jouer à une date à fixer par la Commission des Compétitions.

Le Président de la CDLD

Philippe URBAN

Le Secrétaire de séance

Nicolas BRUZEAUD